TARIFS DES CERTIFICATS D'IMMATRICULATION EN INDRE-ET-LOIRE APPLICABLES AU 28 SEPTEMBRE 2015

Délibération du Conseil Régional du Centre du : 18/12/2014

date de MAJ : 01/10/2015

TARIF N° 1 CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE

Le total dû comprend les taxes et redevances afférentes à l'immatriculation
- hors écotaxe ou taxe co2, cf. rubrique V7 du certificat d'immatriculation -

VOITURES PARTICULIERES

jusqu'à 10 ans				plus de 10 ans			
NBRE CV	TOTAL Dû	NBRE CV	TOTAL Dû	NBRE CV	TOTAL Dû	NBRE CV	TOTAL Dû
1	48,76 €	16	685,76 €	1	27,76 €	16	346,76 €
2	91,76 €	17	728,76 €	2	48,76 €	17	367,76 €
3	133,76 €	18	770,76 €	3	70,76 €	18	388,76 €
4	176,76 €	19	813,76 €	4	91,76 €	19	409,76 €
5	218,76 €	20	855,76 €	5	112,76 €	20	431,76 €
6	261,76 €	21	897,76 €	6	133,76 €	21	452,76 €
7	303,76 €	22	940,76 €	7	155,76 €	22	473,76 €
8	346,76 €	23	982,76 €	8	176,76 €	23	494,76 €
9	388,76 €	24	1 025,76 €	9	197,76 €	24	515,76 €
10	431,76 €	25	1 067,76 €	10	218,76 €	25	537,76 €
11	473,76 €	26	1 110,76 €	11	239,76 €	26	558,76 €
12	515,76 €	27	1 152,76 €	12	261,76 €	27	579,76 €
13	558,76 €	28	1 195,76 €	13	282,76 €	28	600,76 €
14	600,76 €	29	1 237,76 €	14	303,76 €	29	622,76 €
15	643,76 €	30	1 280,76 €	15	324,76 €	30	643,76 €

MOTOS

jusqu'à 10 ans				plus de 10 ans			
NBRE CV	TOTAL Dû	NBRE CV	TOTAL Dû	NBRE CV	TOTAL Dû	NBRE CV	TOTAL Dû
1	27,76 €	9	197,76 €	1	17,76 €	9	102,76 €
2	48,76 €	10	218,76 €	2	27,76 €	10	112,76 €
3	70,76 €	11	239,76 €	3	38,76 €	11	123,76 €
4	91,76 €	12	261,76 €	4	48,76 €	12	133,76 €
5	112,76 €	13	282,76 €	5	59,76 €	13	144,76 €
6	133,76 €	14	303,76 €	6	70,76 €	14	155,76 €
7	155,76 €	15	324,76 €	7	80,76 €	15	165,76 €
8	176,76 €	16	346,76 €	8	91,76 €	16	176,76 €

VEHICULES AGRICOLES - REMORQUES ET SEMI REMORQUES VEHICULES DANS LES SERIES IT

tarif unique 70,76 €

VEHICULES NON POLLUANTS (NEUFS OU OCCASION) : GNV OU GPL (*)

tarif unique 2,76 €

VEHICULES UTILITAIRES (taxe parafiscale comprise)

jusqu'à 10 ans				plus de 10 ans			
NBRE CV	TOTAL Dû	NBRE CV	TOTAL Dû	NBRE CV	TOTAL Dû	NBRE CV	TOTAL Dû
JUSQU'A 3,5 Tonnes							
1	82,76 €	7	337,76 €	1	61,76 €	7	189,76 €
2	125,76 €	8	380,76 €	2	82,76 €	8	210,76 €
3	167,76 €	9	422,76 €	3	104,76 €	9	231,76 €
4	210,76 €	10	465,76 €	4	125,76 €	10	252,76 €
5	252,76 €	11	507,76 €	5	146,76 €	11	273,76 €
6	295,76 €	12	549,76 €	6	167,76 €	12	295,76 €
> à 3,5 T et < à 6 Tonnes							
10	345,76 €	17	494,76 €	10	239,76 €	17	313,76 €
11	366,76 €	18	515,76 €	11	250,76 €	18	324,76 €
12	388,76 €	19	536,76 €	12	260,76 €	19	335,76 €
13	409,76 €	20	558,76 €	13	271,76 €	20	345,76 €
14	430,76 €	21	579,76 €	14	282,76 €	21	356,76 €
15	451,76 €	22	600,76 €	15	292,76 €	22	366,76 €
16	473,76 €	23	621,76 €	16	303,76 €	23	377,76 €
=> à 6 T. et < à11 T							
10	407,76 €	18	577,76 €	10	301,76 €	18	386,76 €
11	428,76 €	19	598,76 €	11	312,76 €	19	397,76 €
12	450,76 €	20	620,76 €	12	322,76 €	20	407,76 €
13	471,76 €	21	641,76 €	13	333,76 €	21	418,76 €
14	492,76 €	22	662,76 €	14	344,76 €	22	428,76 €
15	513,76 €	23	683,76 €	15	354,76 €	23	439,76 €
16	535,76 €	24	704,76 €	16	365,76 €	24	450,76 €
17	556,76 €	25	726,76 €	17	375,76 €	25	460,76 €
=> à 11 T (et tracteurs routiers ou véhicules affectés au transport en commun)							
10	503,76 €	23	779,76 €	10	397,76 €	23	535,76 €
11	524,76 €	24	800,76 €	11	408,76 €	24	546,76 €
12	546,76 €	25	822,76 €	12	418,76 €	25	556,76 €
13	567,76 €	26	843,76 €	13	429,76 €	26	567,76 €
14	588,76 €	27	864,76 €	14	440,76 €	27	578,76 €
15	609,76 €	28	885,76 €	15	450,76 €	28	588,76 €
16	631,76 €	29	907,76 €	16	461,76 €	29	599,76 €
17	652,76 €	30	928,76 €	17	471,76 €	30	609,76 €
18	673,76 €	31	949,76 €	18	482,76 €	31	620,76 €
19	694,76 €	32	970,76 €	19	493,76 €	32	631,76 €
20	716,76 €	33	991,76 €	20	503,76 €	33	641,76 €
21	737,76 €	34	1 013,76 €	21	514,76 €	34	652,76 €
22	758,76 €	35	1 034,76 €	22	524,76 €	35	662,76 €

TARIF N° 2 DUPLICATA (suite à perte, vol ou titre détérioré)

	type de véhicule	Ancienne numérotation (0000 XX 37)	immatriculation SIV (AA-000-AA)
Motocyclettes de moins de 10 ans	motocyclettes jusqu'à 125cm	2,76 €	17,76 €
	motocyclettes 1 CV	2,76 €	17,76 €
	motocyclettes 2 CV	2,76 €	17,76 €
	motocyclettes 3 CV	2,76 €	17,76 €
autres catégories de véhicules		2,76 €	48,76 €

TARIF N° 3 CHANGEMENT DE DOMICILE(*)

Situation	Ancienne numérotation (0000 XX 37)	immatriculation SIV (AA-000-AA)
	2,76 €	Gratuit
4ème changement d'adresse déclaré depuis édition du titre "SIV (*)	sans objet	2,76 €

(*) par véhicule

TARIF N° 4 CHANGEMENT DE SITUATION

mariage, divorce, décès	2,76 €
Changement d'état civil (non consécutif à un changement d'état matrimonial)	48,76 €
Changement de dénomination sociale	48,76 €

TARIF N° 5 AUTRES CHANGEMENTS

caractéristiques du véhicule	48,76 €
changement de locataire	48,76 €

Professionnels de l'automobile
CERTIFICAT W GARAGE
91,76 €

MODES DE REGLEMENT ACCEPTES

	montant minimum	montant maximum	observations
Espèces	pas de seuil	300 €	
Carte bancaire	15 €	Pas de seuil	
Chèque (*)	pas de seuil	1 000 €	Seuil porté à 2000 € en cas d'application du malus pour les voitures particulières polluantes

(*) CHEQUE **NON RATURE LIBELLE A L'ORDRE DU REGISSEUR DES RECETTES**
- joindre la photocopie de la pièce d'identité du titulaire du compte bancaire ou postal si l'émetteur du chèque bancaire ou postal est différent du demandeur de certificat d'immatriculation)
- chèque certifié ou de banque lorsque le montant est supérieur au seuil de 1000 € ou 2000 €

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET D'INDRE-ET-LOIRE

qualipref
La référence qualité pour tous

Service-Public.fr
Le portail de l'administration française

Comment obtenir un certificat d'immatriculation ?

En constituant votre dossier selon les modalités précisées à l'intérieur de la notice

Vous avez 3 possibilités pour adresser votre demande

1 AUPRÈS D'UN PROFESSIONNEL DE L'AUTOMOBILE CONVENTIONNÉ SIV (Système d'Immatriculation des Véhicules)

Liste disponible sur le site internet de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés)
www.ants.interieur.gouv.fr

2 PAR VOIE POSTALE

Dossier complet accompagné d'une enveloppe affranchie au tarif ordinaire, libellée aux nom et adresse du demandeur, à transmettre à l'adresse suivante :

PREFECTURE D'INDRE ET LOIRE
SERVICE DES IMMATRICULATIONS DES VEHICULES
37925 TOURS CEDEX 9

3 AU GUICHET DE LA PRÉFECTURE

Horaires et jours d'ouverture des guichets :
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8h30 A 12h30
FERMETURE CHAQUE 1ER JEUDI DU MOIS

Vous pouvez obtenir un CERTIFICAT DE SITUATION ADMINISTRATIVE DU VÉHICULE (certificat de non gage) par internet **Téléc@rtegrise** (service gratuit)

PREFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE ✆ 02.47.64.37.37 de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h00
(permanence téléphonique des immatriculations des véhicules)

SITE INTERNET www.indre-et-loire.gouv.fr, www.service.public.fr, www.interieur.gouv.fr, www.ants.interieur.gouv.fr, www.developpement-durable.gouv.fr

CONSTITUTION DES DOSSIERS

PIÈCES COMMUNES A TOUTES LES OPÉRATIONS

- Imprimé « Demande de certificat d'immatriculation » (cerfa n°13750*04) téléchargeable ou disponible en mairie, préfecture ou sous-préfecture, dûment complété **daté et signé par le(s) acquéreur(s)**. En cas de demande à plusieurs noms, chaque acquéreur doit signer la demande. *Aucune demande de certificat d'immatriculation ne peut être complétée ou signée par une tierce personne, même munie d'une procuration.*
- Justificatif d'identité **en cours de validité** de tous les acquéreurs (carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour, permis de conduire…).
- Justificatif de l'existence légale pour les personnes morales de type industriel, commercial ou civil, entreprises individuelles, associations (extrait K bis ou L bis de moins de 2 ans, récépissé de déclaration des statuts pour les associations, faisant apparaître le nom du responsable et l'adresse de l'organisme).
- Justificatif de domicile (avis d'imposition ou de non imposition, quittance de loyer, factures gaz, électricité de moins de 6 mois, attestation d'assurance logement) +, en cas de domiciliation chez un tiers, attestation d'hébergement et pièce d'identité de l'hébergeant, ainsi que tout document officiel montrant la réalité de la résidence du demandeur au domicile de l'hébergeant (feuille d'imposition, titre d'allocations familiales, document de Pôle emploi…). (*Attention, les attestations d'assurance auto, les relevés d'identité bancaire, les factures d'eau ne sont pas admis.*)
- Mandat d'immatriculation pour les véhicules en location.
- **Modalités de paiement** : PAR CHÈQUE NON RATURÉ, LIBELLÉ A L'ORDRE DU RÉGISSEUR DE RECETTES (pour tout montant supérieur à 15 €, joindre la photocopie de la pièce d'identité du titulaire du compte bancaire ou postal si l'émetteur du chèque bancaire ou postal est différent du demandeur de certificat d'immatriculation), par carte bancaire ou espèces (guichet uniquement).

Montant dû : se reporter aux rubriques numérotées de la grille tarifaire correspondante au dos de la notice.

PIÈCES COMPLÉMENTAIRES SELON LE TYPE D'OPÉRATION

Cette liste, non exhaustive, concerne les demandes les plus courantes.

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE
TARIF N° 1

- Certificat de cession dûment complété, sans rature ni surcharge, daté et signé par le(s) vendeur(s). L'heure de cession doit être obligatoirement mentionnée. En cas de vente par un professionnel, récépissé de déclaration d'achat
- Certificat d'immatriculation revêtue de la mention « vendu le date + heure » suivie de la signature du vendeur.
- Contrôle technique datant de moins de 6 mois à la date de dépôt de la demande, pour les véhicules de + de 4 ans.

DUPLICATA (PERTE OU VOL) CERTIFICAT D'IMMATRICULATION DÉTÉRIORÉ
TARIF N° 2

- Contrôle technique en cours de validité
- Certificat d'immatriculation (détérioré) ou selon le cas :
  - déclaration de vol effectuée auprès des services de police ou de gendarmerie (imprimé cerfa n°13753*02).
  - Déclaration de perte dûment complétée (imprimé cerfa n°13753*02) téléchargeable.

CHANGEMENT DE DOMICILE
TARIF N° 3

Si votre véhicule est immatriculé selon l'ancienne numérotation : ex **000 AA 00**

- **Original du certificat d'immatriculation**. Conservez le coupon détachable qui vous permet de circuler pendant 1 mois. Un nouveau certificat vous sera adressé par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).
- **Certificat des douanes** (mod.846A) pour les véhicules en provenance d'Outre-mer.

Si votre véhicule est immatriculé dans le SIV : ex **AA-000-AA**

- **Les 3 premiers changements d'adresse** (***ne pas découper le certificat d'immatriculation)***
  - Cette démarche peut être effectuée directement sur le site «mon service public» (service gratuit) ; dès l'enregistrement de votre demande, une étiquette adhésive à apposer sur votre certificat d'immatriculation vous parviendra.
  - A défaut, copie du certificat d'immatriculation à adresser à la préfecture.
- **Pour le 4e changement d'adresse déclaré depuis la dernière édition de certificat d'immatriculation**
  - Original du certificat d'immatriculation. Le coupon détachable est à conserver pour permettre de circuler pendant 1 mois dans l'attente du nouveau certificat établi par l'ANTS.
  - Certificat des douanes (mod.846A) pour les véhicules en provenance d'Outre-mer.

CHANGEMENT D'ÉTAT MATRIMONIAL
TARIF N° 4

- Certificat d'immatriculation
- Contrôle technique en cours de validité

DIVORCE : Extrait du jugement de divorce ou convention de partage ou acte de séparation de biens. Ces documents devront préciser l'attribution du véhicule à l'un des conjoints.

MARIAGE : Extrait d'acte de mariage ou copie du livret de famille (si le conjoint figure en tant que co-titulaire, il n'y a pas lieu de délivrer un nouveau titre)

DÉCÈS
Transfert au conjoint survivant TARIF N° 4

Transfert à un Tiers TARIF N° 1

- Attestation du notaire chargé de la succession mentionnant le véhicule ou acte de notoriété ou certificat d'hérédité délivré par le maire
- Lettre de désistement de tous les héritiers + attestation du juge des tutelles en cas d'héritier mineur
- Certificat d'immatriculation
- Contrôle technique en cours de validité en cas de transfert du véhicule à un héritier direct
- Contrôle technique datant de moins de 6 mois en cas de transfert du véhicule à un tiers

CHANGEMENT DE CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES
TARIF N° 5

- Voir fiche annexe «transformation, modification du véhicule».

CHANGEMENT DE LOCATAIRE
TARIF N° 5

- Contrôle technique en cours de validité.
- Mandat de la société de crédit ou leasing.

VÉHICULES IMPORTÉS
TARIF N° 1

- Voir fiche annexe «comment immatriculer un véhicule en provenance de l'étranger».

OCTOBRE 2015 - 921DRLP